

Bac de Récupération

Date de la demande : _____

Coordonnées du propriétaire : _____

Numéro de téléphone : _____

Numéro du bac : _____

Date de livraison : _____

Nom en lettre moulée : _____

Signature : _____

Commentaires du Service de l'urbanisme : _____

Le propriétaire octroie un droit d'accès à sa propriété aux employés du Service des travaux publics de la ville de St-Césaire pour la livraison du bac de récupération.

Aux propriétaire, vous devez garder le bac qui vous a été attribué. Chaque bac est numéroté et associé avec une adresse en particulier. **Advenant un déménagement de votre part, vous devez laisser le bac à votre domicile. Il est la propriété de la ville de Saint-Césaire. Vous êtes responsable de ce bac. Si jamais le bac est endommagé, vous devez communiquer avec le département des travaux publics au 450-469-3108 pour une réparation. Merci.**